

COMMUNE

DE

Wattignies-la-Victoire

1 rue Carnot

59680

Téléphone : 03.27.67.82.16

e-Mail: mairie@wattignieslavictoire.fr

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSE

MENT

D'AVESNES

SUR HELPE

Procès-Verbal Réunion

Du Conseil Municipal

Du 10 octobre 2022 à 20h00

Convocation du 04/10/2022

Présents : Morane BERLEMONT, Jean-Paul BLAMPAIN, Nicolas CACHEUX, Pascal CARLIER, Alain DERUE, Nathalie HANCART, Evelyne LEDIEU, Renée LESPINASSE, Vincent QUEVALLIER, Jérémie TONDEUR

Absent (es) non excusés (es) : -----

Absent (es) excusés (es) : Adrien DERUE, -----

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné **Renée Lespinasse comme secrétaire de séance**

Validation du procès-verbal du 12/09/2022

Etant donné qu'aucune remarque n'a été apportée par les membres du Conseil Municipal, le Président et le secrétaire de séance approuvent et signent le procès-verbal du 12/09/2022

Repas des aînés

Les membres du conseil municipal se sont entendus sur les modalités du repas des aînés 2022 à savoir :

Le dimanche 04/12/2022 à 12h à la salle des fêtes de Wattignies la Victoire avec la présence d'un accordéoniste.

Le devis retenu est celui de M. Goblet Pascal de Sains du Nord à 20€ TTC par personne.

A l'unanimité le conseil municipal valide les tarifs :

Gratuit pour les personnes de + de 65 ans habitants la commune

Les accompagnants et membres du conseil municipal : 25€

Les personnes intéressées complètent un coupon réponse à déposer en mairie avant le vendredi 18/11/2022 et joignent un chèque à l'ordre du trésor public.

Radar Pédagogique

M. le Maire signale que le radar pédagogique a été installé rue de Garges, le samedi 24/10/2022 par des membres du conseil municipal. M. Jérémie Tondeur présente un bilan des données recueillies depuis son installation (ce radar était en mode fantôme). Les membres souhaitent refaire un point sur les données recueillies avec affichage de la vitesse visualisée par les usagers de la route. Ce qui permettra de constater l'effet bénéfique ou non de ce radar.

Lors de la taille de la haie proche du radar, le riverain devra prévenir la mairie, afin de le protéger lors de l'intervention.

Panneaux Photovoltaïques sur bâtiments communaux

M. le Maire rapporte qu'une réunion avec le SIRPP a eu lieu en mairie le jeudi 29 septembre 2022, en présence de M. Vincent Quevallier et M. Jérémie Tondeur

L'étude de la pose de panneaux photovoltaïques sera étudiée lors de l'étude de la réfection de la toiture de l'Eglise.

Plantation des haies sur la Place et remplacement chênes/pommiers

Le conseil municipal demande que M. Stéphane Marache du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, puisse venir faire un état des lieux des plantations de 2021, afin de remplacer les arbres et/ou arbustes qui n'auraient pas repris, et nous conseiller pour le projet de remplacement et création de haies appartenant à la commune – Rue Duquesnoy, Monument rue Jourdan etc.

Questions diverses

Cérémonie du 11 novembre 2022

Un dépôt de gerbe est prévu au monument aux Morts le 11/11/2022 à 11h suivi d'un vin d'honneur-----

Devis VMC

L'entreprise Jouannot a fait parvenir à la mairie un devis pour le remplacement d'une VMC Hygro BC plus performante au logement 8, rue Carnot d'un montant de 1 615€ HT 1 938€ TTC, suite à un problème d'humidité récurrent.-----
L'ensemble des membres du conseil valide ce devis.-----

Entr'aide

L'association Entr'aide interviendra avant la Toussaint pour un nettoyage complet et enlèvement des déchets, des cimetières route de Dimont et de l'Eglise.

Remboursement-Caution 8, rue Carnot

Le Conseil Municipal, décide de rembourser la caution versée le 07/01/2021, par la locataire du logement 8 rue Carnot. L'état des lieux du logement a été fait en présence de Mme Renée Lespinasse (Adjointe du Maire), Mme Evelyne LEDIEU (Conseillère municipale) le 01 octobre 2022, et n'amène à aucune observation.

Voix Pour : 10

Voix Contre : 00

Abstention : 00

Dit que l'intéressée percevra la somme de 510 € par virement correspondant au montant de la caution versée.

Pompe communale redevance 2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'année 2022 a été frappée par une canicule,

Que la fontaine située sur notre commune a présenté à plusieurs reprises des dysfonctionnements et que les utilisateurs de celle-ci doivent payer une redevance annuelle à la commune,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à :

Voix Pour : 10

Voix Contre : 00

Abstention : 00

de ne pas faire payer la redevance de 2022 aux utilisateurs de la pompe de la fontaine de Wattignies la Victoire.

Les membres du conseil municipal souhaitent rappeler que cette pompe est réservée exclusivement aux habitants de la commune-----

Entreprise Nicolas Berlemont Services

L'ensemble du conseil municipal souhaite remercier l'entreprise de M. Nicolas Berlemont pour avoir effectué, à titre gratuit des travaux sur du matériel d'espaces verts appartenant à la commune.

230 ans de la Bataille de Wattignies la Victoire

La fête de la bataille aurait lieu le week-end du 14-15 octobre 2023.

M. Jérémie Tondeur, était en charge de reprendre contact avec M. Monnot Jean-Guy, et les associations du village afin de voir la faisabilité du projet-----

Rapport :

- Une expo de la Bataille aurait lieu à la maison Folie de Maubeuge.
- Un dépôt de gerbes pourrait se faire sur les communes de Maubeuge et de Wattignies la Victoire.
- Une ouverture du musée de la Bataille de Wattignies ce même week-end

Le Président,

Le secrétaire,
